



ILLÉGITIME DÉFENSE

UN COMITÉ AUTOPROCLAMÉ NÉGOCIE
AVEC L'UQAM AU NOM DES CHARGÉS
DE COURS. P.3

Culture

Difficile de savoir ce que veulent les morts:
portrait des démarches artistiques posthumes. P.9

Société

7 milliards de naissances plus tard, la maternité alimente
encore les débats. Dossier à lire en P.6-7

OQAM

Optique
du Québec À Montréal

Spécial UQAM
Monture à 1/2 prix

Vos opticiennes aux portes de l'université

www.oqam.com — 375, Ste-Catherine Est (coin St-Denis) – 514-982-0775





Tolérance zéro

«À l'UQAM, c'est tolérance zéro». Depuis deux ans, le slogan de la nouvelle politique uqamienne contre le plagiat est placardé un peu partout dans l'Université. Pourtant, il semble que la division de l'information du Service des communications de l'UQAM n'ait pas reçu le mémo.

L'équipe de *Montréal Campus* a été sidérée de voir que l'article de Marion Bérubé intitulé «Les étudiants en gestion remportent les honneurs», publié sur notre site web le 7 novembre dernier, a été repris presque en totalité par le site *UQAM Nouvelles* sans aucune mention de sa provenance. L'article, paru plus tard dans la journée sous le titre très similaire «Concours KGP : l'ESG-UQAM remporte les honneurs», s'attribue des citations recueillies quelques jours plus tôt par la journaliste Marion Bérubé sur les lieux du Concours de cas interuniversitaire en gestion de projet. Par ailleurs, les ressemblances dans la formulation des phrases et dans la structure des deux textes sont frappantes.

UQAM Nouvelles est même allé jusqu'à réutiliser la photographie publiée sur le site du *Montréal Campus* sans consulter le journal ou la journaliste qui l'a prise. Au moins, le site de nouvelles a daigné accorder le crédit à Marion Bérubé pour sa photo. La Loi canadienne sur le droit d'auteur garantit pourtant à l'auteur de toute œuvre – incluant les photographies – le droit exclusif d'autoriser leur publication ou leur reproduction.

Les agissements d'*UQAM Nouvelles* dans ce dossier sont bien évidemment contraires à l'éthique. Le Conseil de presse du Québec rappelle, dans son énoncé des Droits et responsabilités de la presse, que le fait d'apporter des modifications à un texte n'autorise pas sa reproduction. «Le fait qu'une information soit diffusée dans un média ne justifie en aucun cas

un autre média de la copier ou de la reproduire impunément sans en mentionner la provenance ou sans l'autorisation de l'auteur », peut-on lire sur le site Web du tribunal d'honneur.

L'incident pourrait n'être que l'œuvre d'un mauvais journaliste. Puisque les textes d'*UQAM Nouvelles* ne sont pas signés, difficile de savoir à qui demander des comptes. Mais cet incident témoigne d'un manque de rigueur effarant de la part d'un média institutionnel. À l'UQAM, un étudiant reconnu coupable de plagiat ou de tricherie est susceptible d'expulsion. Il sera intéressant de voir ce que l'Université réserve à ses propres instances lorsqu'elles se montrent coupables d'offenses semblables.

Émilie Clavel
Rédactrice en chef
redacteur.campus@uqam.ca

Note : Au moment de mettre sous presse, la division de l'information du Service des communications n'avait pas retourné l'appel du *Montréal Campus*. L'article d'*UQAM Nouvelles* avait cependant été modifié, mais la photo de Marion Bérubé était toujours utilisée sans son consentement.

Montréal Campus est à la recherche de... stagiaires

Le journal étudiant de l'UQAM offre un stage en journalisme écrit à l'hiver 2012. De janvier à avril, les candidats retenus se verront offrir une formation à l'écriture journalistique dans un média universitaire jouissant d'une excellente réputation dans le milieu des médias québécois. Le stage du *Montréal Campus* est rémunéré et reconnu par l'École des médias de l'UQAM.

Les candidats doivent soumettre un dossier de candidature comprenant: un CV, une lettre de motivation, ainsi qu'un article pouvant être publié dans le premier numéro d'hiver du *Montréal Campus*. Il est donc important de nous contacter d'avance afin de nous soumettre vos idées d'articles. Les dossiers de candidatures devront être reçus avant le 14 décembre 2011.



Faites nous parvenir vos dossiers par courriel: redacteur.campus@uqam.ca ou en personne au local V-1380, 209 Sainte-Catherine, E.



Renouvellement de la convention collective des chargés de cours
Alors que la date du renouvellement de la convention collective du Syndicat des chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ) approche à grands pas, l'Université négocie avec des représentants dont l'élection est contestée au sein même du syndicat.



Port d'armes dans les universités américaines
Stylo, duo-tang, surligneur. Pour arrêter les balles de fusil, le matériel de classe ne vaut rien. Aux États-Unis, des étudiants et des politiciens militent afin d'ajouter les armes à feu à la liste des fournitures scolaires.



Manque de gynécologues au Québec
Les autorités médicales croulaient déjà sous la demande incessante de la nature avant la gratuité de la fécondation in vitro. Depuis plus d'un an, les ventres gonflent, mais les obstétriciens gynécologues, débordés, ne répondent plus à la demande.



Publication d'œuvres posthumes
Lorsqu'un auteur laisse en deuil une démarche créatrice entamée, la publication devient beaucoup plus ardue. Volonté artistique, mise en marché et partage des connaissances se chevauchent dans un cafouillis testamentaire bien loin de l'inoffensif manuscrit.

WWW.MONTREALCAMPUS.CA
TÉLÉPHONE: 514-987-7018

L'instance décisionnelle de *Montréal Campus* est la société des rédacteurs (SDR). Pour en faire partie, il faut avoir collaboré à trois numéros ou être membre du personnel régulier.

Volume XXXII, numéro 6 / 9 novembre 2011
RÉDACTEUR EN CHEF / Émilie Clavel - CHEFS DE PUPITRE / UQAM / Amand Stopa - SOCIÉTÉ / Charles-Éric Blais-Poulin - CULTURE / Florence Sara G. Ferraris - WEB / Williams Fonseca-Baeta - STAGIAIRES / Philippe Lépine + Catherine Lévesque - GRAPHISME DE LA UNE / Gabriel Pelletier / CONTRÔLEUSE FINANCIÈRE / Jessica Pomerleau - DISTRIBUTION / Rémi Plourde - GRAPHISME ET MONTAGE / Fleur de lysée design graphique - CORRECTION / Denis Desjardins - ILLUSTRATION DE LA UNE / Élise jetté - PHOTOGRAPHIE / Raphaëlle Bonin + Vanessa Hébert - ILLUSTRATION / Dominique Morin + Sophie Chartier - IMPRESSION / Payette et Simms - ONT collaboré à ce numéro / Camille Charpentier + Louis-Philippe Bourdeau + Marie-Michèle Sioui + Stéphanie Maltais + Vanessa Hébert + Émilie Bergeron.

PUBLICITÉ / Rémi Plourde: 514 987-7018
publicite.campus@uqam.ca
Prochaine parution: 23 novembre 2011

Dépôt Légal: Bibliothèque nationale du Québec - Bibliothèque nationale du Canada
Montréal Campus est publié par les éditions Montréal Camping Inc.
C.P. 8888 succ. Centre-Ville, Montréal (QUÉBEC) H3C 3P8
Téléphone: 514 987-7018 / Télécopieur: 514 987-0391
Courriel: redacteur.campus@uqam.ca / Internet: www.montrealcampus.ca

Toutes les personnes intéressées à participer à la production du journal *Montréal Campus* sont invitées à se présenter au local du journal (V-1380), au pavillon V, 209 rue Sainte-Catherine Est, ou encore à se manifester par téléphone au 514 987 7018.



Recherchons

Donneurs de sperme pour aider les personnes infertiles

- ~ Hommes entre 18 et 40 ans
- ~ De toutes nationalités
- ~ En bonne santé
- ~ Confidentialité assurée

Pour information, appeler au (514) 345-9877, poste 2237

PROCREA
Centre de Cryoconservation



Renouvellement de la convention collective des chargés de cours

Tempête syndicale

Camille Carpentier

Alors que la date du renouvellement de la convention collective du Syndicat des chargés de cours de l'UQAM approche à grands pas, l'Université négocie avec des représentants dont l'élection est contestée au sein même du syndicat.

Ivan Constantineau, chargé de cours au département de mathématiques, a été scandalisé à la fin d'une assemblée générale de son syndicat en janvier dernier. Le conseil exécutif, présidé par Guy Dufresne, avait proposé l'élection des trois membres du Comité des agents de relations de travail (CAART) au comité de négociation de la convention collective. Unaniment, les membres présents ont voté en faveur de cette proposition. Ivan Constantineau a alors senti que le processus d'élection clochait. Après une relecture des règlements et statuts de son syndicat, ses doutes ont été confirmés. Selon lui, ceux-ci stipulent qu'une telle élection aurait dû avoir lieu lors

leur confiance envers le processus de négociation. «On cherche à répondre au besoin du plus grand nombre, déclare fermement le président, pas à ceux d'un noyau anti-syndicaliste!» Ivan Constantineau dit avoir tenté de soulever la question de la légitimité de la procédure en assemblée syndicale pour se faire simplement répondre d'aller relire ses statuts. Afin de mettre un terme au bras de fer avec les membres de l'exécutif, le chargé de cours a réclamé un avis juridique auprès de l'avocat Mark E. Turcot. Pour rendre son verdict, l'avocat s'est fié aux statuts et règlements définis par le syndicat. De par les articles 35.6 et 35.6.4 concernant les conditions d'éligibilité des membres du syndicat aux comités spéciaux, M^e Turcot conclut que

été élu. Impossible cependant d'en savoir plus sur l'interprétation des avocats de la CSN, puisque le syndicat refuse la publication du document et n'autorise sa consultation sous surveillance qu'à ses membres. Guy Dufresne est néanmoins convaincu de la crédibilité de cet avis et est persuadé que la lecture qu'a faite M^e Turcot ne tient pas la route. «L'avis que nous avons demandé a été rédigé par des spécialistes des droits du travail, pas par n'importe quel petit avocat!» s'exclame le président du SCCUQ. Mark E. Turcot, avocat spécialisé en droit du travail et dans les litiges travail-emploi, admet qu'un texte s'interprète de plusieurs façons. «Toute interprétation, juridique ou non, est le résultat d'un exercice d'analyse», soutient l'avocat détenteur d'un *Bachelor of civil law* de la prestigieuse Université d'Oxford en Angleterre. Il considère toutefois qu'il en est arrivé à un «degré d'assurance et de confort suffisant pour affirmer qu'il est approprié de donner [son] verdict.» Le président de la Fédération nationale des enseignants et enseignantes, Jean Trudelle, demeure prudent en s'exprimant sur le conflit. Rappelant que les membres de l'organisation qu'il préside sont uniquement les syndicats et non leurs membres, il invite les partis à dialoguer et estime que le conflit relève davantage d'un problème politique. «La solution passe par de bons débats en assemblée syndicale.»

«le CAART n'est pas un comité de négociation dûment constitué et ne peut donc pas négocier le renouvellement de la convention collective au nom de ses membres.»

- Avis juridique de M^e Turcot

d'une assemblée spéciale prévue à cet effet et que tous les prétendants aux postes auraient dû être invités à présenter leur candidature. Le président du Syndicat des chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ), Guy Dufresne, soutient quant à lui que les membres du syndicat étaient déjà au courant de la candidature des trois membres du CAART avant l'assemblée générale. Ils auraient réitéré de nombreuses fois

«le CAART n'est pas un comité de négociation dûment constitué et ne peut donc pas négocier le renouvellement de la convention collective au nom de ses membres.» L'exécutif du SCCUQ a alors voulu combattre le feu par le feu et a commandé un contre-avis. Émis par les services juridiques de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), ce document déclare conforme la manière dont le CAART a

Une transparence obscure

Des débats, Ivan Constantineau en veut bien. Le problème, selon lui, c'est que le SCCUQ ne tolère aucune opposition. «Ceux qui s'opposent à l'exécutif sont tassés systématiquement», vocifère-t-il, incapable de s'empêcher de lever le ton. Après s'être fait interdire le droit de publier ses textes d'opinion dans la revue interne d'actualité du SCCUQ, Ivan Constantineau et deux de ses collègues ont créé leur

propre tribune sur internet. *Lesitilibre.com* est maintenant le seul moyen de dénoncer le «manque de transparence du syndicat» de ceux qui pensent défendre les opinions de plusieurs membres. Ivan

du pouvoir. Ça provoque un désabusement, surtout chez les membres plus jeunes», dénonce-t-il.

L'UQAM est-elle au courant qu'elle négocie avec un comité dont la légitimité

«L'avis que nous avons demandé a été rédigé par des spécialistes des droits du travail, pas par n'importe quel petit avocat!»

- Guy Dufresne, président du SCCUQ

Constantineau s'échauffe rapidement lorsqu'il parle du sujet. «Ce sont toujours les mêmes personnes qui gravitent autour

est douteuse? Selon Ivan Constantineau, quelqu'un aurait fait parvenir l'avis juridique de M^e Turcot à

BEN VOYONS...
NOUS SOMMES TOTALEMENT
SOUTENUS PAR NOS
MEMBRES...



Illustration: Dominique Morin (www.sputnikmorin.net)

Faites l'addition

L'article 8.07 de la convention collective stipule qu'un chargé de cours ne peut obtenir plus de huit charges de cours par année. En revanche, l'article 3.17 accorde au syndicat l'équivalent monétaire de 19 charges de cours par année réparties à l'ensemble de ses officiers. L'année du renouvellement de la convention collective, l'équivalent monétaire de huit charges supplémentaires est accordé aux représentants officiels du syndicat pour chaque trimestre que durent les négociations. Le salaire d'une charge de cours peut varier entre 6 648,02\$ et 8 984,46\$ par trimestre.

Port d'armes dans les universités américaines

Armés jusqu'au campus

Marie-Michèle Sioui

Stylo, duo-tang, surligneur. Pour arrêter les balles de fusil, le matériel de classe ne vaut rien. Aux États-Unis, des étudiants et des politiciens militent afin d'ajouter les armes à feu à la liste des fournitures scolaires.

C'est une histoire qui se terminera dans un bain de sang, un scénario digne d'un film d'horreur. Un tueur s'approche. Devant lui, des dizaines d'étudiants sont alignés, immobiles ou affolés, mais surtout sans défense devant les balles qui s'appêtent à traverser la salle de classe. Si seulement ils étaient armés.

La menace est omniprésente. Les campus universitaires étudiants soient placés en rangées. Les tueurs aussi». Les mots, placés sous des rangs de bancs d'école vides, décortiquent la menace qui guette les étudiants. «Les meurtriers n'obéissent pas aux affiches apposées un peu partout sur les campus, explique David Burnett, se moquant des avertissements sur lesquels une ligne diagonale rouge traverse la photo d'un fusil. Il faut être préparés.»

Selon Charlene Taylor-Kindrick, professeure-adjointe au département de justice criminelle de la California State University of Bakersfield, la perception du danger est erronée chez certains Américains. «Les crimes violents reçoivent énormément d'attention médiatique, explique-t-elle. Le sensationnalisme utilisé par les médias laisse croire à la population que ces délits sont très fréquents, mais n'est pas le cas.» En 2011, 14 États américains ont présenté un total de 35 projets de lois visant à légaliser le port d'armes dissimulées pour les étudiants et le corps professoral ou, encore, à alléger la réglementation entourant leur interdiction sur les campus universitaires. Ces textes, compilés par la Conférence nationale des législatures d'État, n'ont toutefois pas encore réussi à obtenir les appuis nécessaires pour devenir des lois.

«C'est très régional: les États du Sud, le Texas en tête, acceptent davantage l'idée de posséder une arme.»

- Charlene Taylor-Kindrick, professeure-adjointe au département de justice criminelle de la California State University of Bakersfield

ne sont pas aussi sécuritaires qu'ils le paraissent et, surtout, les Américains ne devraient pas être contraints d'abandonner leur droit de porter une arme lorsqu'ils entrent dans une zone scolaire. Voilà le discours du *Students for Concealed Carry on Campus* (SCCC), un groupe qui défend depuis 2007 le droit aux étudiants et au personnel universitaire de se balader avec une arme dans l'enceinte des institutions d'enseignement postsecondaire. À la maison comme à l'école, clame le SCCC, l'Amérique doit être sur le mode semi-automatique.

Kindrick, professeure-adjointe au département de justice criminelle de la California State University de Bakersfield, la perception du danger est erronée chez certains Américains. «Les crimes violents reçoivent énormément d'attention médiatique, explique-t-elle. Le sensationnalisme utilisé par les médias laisse croire à la population que ces délits sont très fréquents, mais n'est pas le cas.» En 2011, 14 États américains ont présenté un total de 35 projets de lois visant à légaliser le port d'armes dissimulées pour les étudiants et le corps professoral ou, encore, à alléger la réglementation entourant leur interdiction sur les campus universitaires. Ces textes, compilés par la Conférence nationale des législatures d'État, n'ont toutefois pas encore réussi à obtenir les appuis nécessaires pour devenir des lois.

Un Américain sur trois dit posséder une arme, selon un sondage de la firme Gallup mené en 2005. Cette proportion augmente à 47% chez les hommes. Selon le SCCC, un total de 26 universités américaines autorisent le port d'armes sur leurs campus. «Vingt États interdisent cette pratique à l'université, tandis que 22 autres confient ce choix aux institutions d'enseignement postsecondaire», explique Andy Pelosi, le directeur administratif et fondateur de *GunFree Kids*, une organisation qui regroupe 12 000 Américains opposés au port d'armes sur les campus universitaires. «Il y a une sorte de paranoïa collective, croit-il. Nous allons finir par rendre des lieux sécuritaires dangereux.»

Chez l'oncle Sam, le gouvernement fédéral n'interdit pas le port d'armes sur les campus universitaires. La décision revient plutôt aux États, et ceux-ci reflètent souvent aux universités le devoir de déterminer leur

«Vulnérables. Les professeurs aiment que les étudiants soient placés en rangées. Les tueurs aussi.»

- Page Facebook du *Students for Concealed Carry on Campus*

La culture du fusil
Dès l'élaboration de la Constitution américaine en 1789, les Pères fondateurs américains se sont inquiétés de la capacité du peuple

politique à ce sujet. Pour l'heure, seul l'Utah autorise le port d'armes sur l'ensemble de ses campus universitaires publics, tandis que de nombreuses institutions



Photo: Sophie Chartier

en font autant au Colorado. Dans l'espoir de voir d'autres États leur emboîter le pas, le SCCC continue d'affûter ses armes. «Avant la fusillade de Virginia Tech, les gens auraient probablement dit qu'ils se sentaient en sécurité sur le campus. Mais le tueur est venu leur prouver que de se sentir en sécurité n'équivaut pas nécessairement à l'être», avance David Burnett, en faisant référence à la tuerie du mois d'avril 2007, où les balles tirées par un étudiant ont fait 32 morts. Selon lui, la réponse à ces actes violents consiste à armer certains étudiants. La logique est simple: comme il boucle sa ceinture de sécurité en entrant dans sa voiture, David Burnett dit garantir sa sécurité

et celles de ses collègues en portant une arme. «Je préfère avoir un fusil, plutôt que d'espérer que les policiers retrouvent mon corps ensanglanté à temps», explique-t-il. Pour Andy Pelosi, ce raisonnement ne tient pas la route. «Les étudiants consomment de l'alcool, parfois des drogues. C'est dangereux de permettre aux jeunes de se balader avec une arme à l'université, dit-il, avant d'ajouter que les efforts doivent être concentrés sur la prévention et la sécurité. Certains professeurs vont y penser à deux fois avant de donner une mauvaise note à un étudiant si celui-ci est armé. Cessons de nous concentrer sur la réaction, et pensons plutôt à la prévention.»

Bien que des spécialistes comme Charlene Taylor-Kindrick croient qu'une meilleure application de la loi soit le seul moyen de répondre à la violence, le SCCC ne prévoit pas changer son fusil d'épaule. Le groupe s'acharne à convaincre la population que s'armer, c'est se protéger. «On aurait pu dire au scientifique Edward Jenner qu'il était illogique d'utiliser la souche de la maladie de la vaccine pour développer un vaccin contre la variole, lit-on sur le site Web de l'organisation. De la même façon, on vous dira qu'il est illogique de combattre la violence avec davantage de fusils. Mais la vérité, c'est qu'il faut répondre à des coups de feu en tirant davantage de balles.»



Grève des employés de soutien

La tête de Turc

Louis-Philippe Bourdeau

Alors que les employés de soutien de plusieurs universités du Québec s'affairent à renégocier leur convention collective, les esprits s'échauffent. Les administrations refusent de payer, les syndiqués réclament la reconnaissance.

Avec le sous-financement que connaissent actuellement les universités québécoises, les employés de soutien qui renégocient leurs conventions collectives partout à travers la province craignent d'être les martyrs de l'équilibre budgétaire. Déjà, ceux des universités Sherbrooke et McGill ont opté pour la grève pour tenter de préserver leurs acquis. Mais la détermination des administrations à limiter les dépenses n'a rien d'encourageant pour les employés de soutien des autres établissements.

En juin 2010, le gouvernement provincial libéral faisait adopter, sous bâillon, le projet de loi 100, visant le retour à l'équilibre budgétaire pour 2013-2014. Cette loi vise à réduire de 10% les dépenses dans les administrations publiques, dont celles des universités. La législation ne mentionne toutefois pas les conditions salariales des employés de soutien et laisse la négociation entre les mains des universités. Dans ce contexte, le président du syndicat des employés de soutien de l'Université de Sherbrooke (SEESUS), Stéphane Caron, s'en prend à la façon dont l'administration en profiterait pour économiser sur le dos des employés de soutien, plutôt que de couper dans l'administration, comme la loi 100 le prescrit. Pourtant, le vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales de l'Université de Sherbrooke, Alain Webster, qualifie «d'aussi généreuse» l'offre qui a été proposée aux membres du SEESUS que celle qu'ont acceptée les employés de l'administration. Par ailleurs, il assure que les coupures budgétaires ne sont pas en lien avec la qualité du travail des employés de soutien. Si la loi 100 permet aux établissements de conserver une autonomie financière par rapport au gouvernement, elle rend toutefois les négociations entre administrations et employés plus ardues. «L'Université McGill

et l'Université de Sherbrooke sont les premières à revoir leur convention collective dans le contexte du nouveau budget Bachand et en lien avec la loi 100. C'est plutôt ça qui rend les choses compliquées», confirme Alain Webster. Même son de cloche à l'Université McGill, où son vice-principal, Michael Di Grappa, a affirmé, dans une lettre ouverte à *The Gazette*, que les coupes dans le fonds de pension des employés de soutien n'étaient qu'un écho des difficultés économiques récentes.

Mais du côté des syndicats, on n'y croit pas. Selon Stéphane Caron, les difficultés seraient plutôt le reflet d'un «réel manque de volonté des universités». Il parle désormais de «bataille pour la dignité». À McGill aussi, la colère gronde. Les membres de la McGill University Non-Academic Certified Association (MUNACA), en grève depuis le mois de septembre, se sont vu empêcher de manifester aux abords des édifices appartenant à l'institution. Après un troisième prolongement, l'injonction s'étend désormais jusqu'en janvier 2012. Obtenue par le Centre Universitaire de Santé McGill, une nouvelle injonction a aussi interdit les



Les membres de la McGill University Non-Academic Certified Association (MUNACA), en grève depuis le mois de septembre, se sont vu empêcher de manifester aux abords des édifices de l'institution.

porte-parole. Bien qu'il ne soit pas encore question de grève, les employés de soutien de l'Université Concordia peinent également à obtenir leur juste part du gâteau. «Si on a tellement de la misère à négocier, c'est que l'administration et les professeurs, ça coûte très cher. Alors quand il faut économiser, ils vont le faire sur le dos des employés de soutien», explique la présidente du Syndicat des employés

«Si on a tellement de la misère à négocier, c'est que l'administration et les professeurs, ça coûte très cher. Alors quand il faut économiser, ils vont le faire sur le dos des employés de soutien.»

- Danièle Berthiaume, présidente du syndicat des employés de soutien de l'Université Concordia

de soutien de l'Université, Danièle Berthiaume. Exception à la règle, l'Université de Montréal en est venue très rapidement à une entente avec ses chargés de cours. «Je n'ai pas senti que l'administration sous-estimait ses employés et si ça avait été le cas, il y aurait eu des plaintes et ça me serait venu aux oreilles assurément», indique

Éric Romano, vice-président à la mobilisation et de l'information du Syndicat des employés de l'Université de Montréal. La méthode de négociation utilisée à l'Université de Montréal n'est cependant pas traditionnelle. L'approche, fondée sur les intérêts, propose de s'attacher aux problèmes et non aux personnes et établit la négociation sur les intérêts réels de chaque parti et non sur des positions qu'elles ont adoptées. Une méthode plus «flexible», qui aurait avantage à être plus utilisée selon Éric Romano, alors qu'elle permet «une bien meilleure coopération.»

À l'UQAM, la convention collective des employés se termine en 2012. «Le syndicat suit de très près les négociations à Sherbrooke et à McGill», affirme Claire Bouchard, responsable de l'information au Syndicat des employés de l'UQAM. Les négociations ne commençant que cet hiver, les enjeux ne sont pas encore clairement définis. «Les choix faits à Sherbrooke auront sans aucun doute un effet sur notre pouvoir de négociation», explique-t-elle. À terme, ce que désire Claire Bouchard c'est que «[leur] travail soit reconnu et que l'on respecte l'apport des employés dans ce qu'ils sont et dans ce qu'ils font». ◀

Démocra... quoi?

L'autre jour, une de mes amies me balance: «Les frais de scolarité? Je ne serai plus à l'Université à ce moment-là, alors je m'en crisse pas mal...» Outre l'envie de l'étriper, j'essaye tant bien que mal de lui expliquer l'enjeu de la mobilisation qui dépasse de loin les contours de son nombril. La hausse des frais est un abcès libéral qu'il faut éclater, et rappeler à nos dirigeants parfois autistes que s'ils gouvernent, c'est grâce à nous, et pour nous.

J'enfonce sans doute des portes grandes ouvertes lorsque je dis que les assemblées générales doivent être remplies, afin que chacun puisse amener sa voix. Question de démocratie, on s'entend. Mais lorsqu'on les voit vides, malgré l'acharnement quasi désespéré des meneurs de grèves, on va très vite se poser la question de la légitimité de cette grève. Qui a raison? Les 5% d'étudiants qui disent représenter un ensemble démotivé? Ou ces 95 autres qui sont incapables de se déplacer pour lever une main, et qui seront repris par des politicards comme «une masse silencieuse qui soutient la réforme»?

Peut-être que mon amie sera d'accord pour faire partie de cette masse silencieuse, les autres s'en foutent quoi qu'il arrive. Mais est-ce vrai que cela ne les concerne pas? S'ils pouvaient voir plus loin que leur nez, ils pourraient comprendre que hausser les frais les affectera un jour ou l'autre. Soit parce qu'ils décideront de reprendre les études, soit parce qu'ils auront eu des enfants. La hausse est un discours cyclique, qu'on nous ressort de temps à autre. Qui nous dit que cela ne sera pas de même le jour où nos enfants iront étudier?

J'espère que ceux qui restent affalés dans leur sofa lors des manifestations auront un sacré bon job pour payer l'université de leurs chérubins. Dans 20 ans, on nous remâchera le discours actuel — dans les autres provinces, on paie plus; les universités sont sous-financées; on a plus d'argent, aux étudiants de payer! Et on augmentera à nouveau ces frais. Et là, qui paiera la hausse sinon nous, futurs parents?

Déni de démocratie

Autre endroit, même problème de démocratie. Le syndicat des chargés de cours a eu l'idée de proposer ses candidats à l'élection du comité de négociation de la convention collective. L'assemblée du syndicat, dont le quorum est institué à 5%, a entériné l'élection, à l'unanimité. Le comité exécutif n'y voit aucun inconvénient à ce qu'on puisse nommer les candidats, avis juridique en main. À y réfléchir de plus près, est-ce de bonnes manières dans notre vie démocratique?

Dans un temps pas si lointain, adouber des candidats à une élection fantoche où les candidats de l'opposition seraient écartés et la population ne ferait que valider les choix, relevait des régimes autoritaires. Mais quand on comprend qu'il y a un bénéfice personnel à élire ses chiens de poche, pour négocier dans un intérêt clientéliste, en plus de profiter d'une manne financière non négligeable, on tombe dans des méthodes soviétiques.

Depuis quand nommer les candidats est un processus démocratique? C'est une honte de la part du comité d'exécutif d'oser légitimer leur manière de faire. Et c'est encore plus honteux que les chargés de cours laissent faire leurs dirigeants ce qu'ils veulent depuis plusieurs années... Un peu comme des étudiants face au gouvernement, le seul moyen de relancer la démocratie, c'est que tout le monde y participe.

Arnaud Stopa
Chef de pupitre UQAM
uqam.campus@uqam.ca

FAIRE UN DON

FONDATION LUCILLE TRASDALE ET PIERO CORTI
La Fondation Lucille Trasdale et Piero Corti (Montréal - Canada)
est un organisme de charité.
N. d'identification: 9802745 88-0001.
Le but de la Fondation est celui de contribuer au soutien de l'Hôpital
Lac des Chapelles de Montréal.

DONATIONS
Remettez vos dons à la Fondation Lucille Trasdale et Piero Corti
8885, boulevard Lacordaire, St-Léonard, Qc. H1R 1B9 (CAN)

 www.drlucille.org



Manque de gynécologues au Québec

Bébés sans surveillance Catherine Lévesque

Les autorités médicales croulaient déjà sous la demande incessante de la nature avant la gratuité de la fécondation in vitro. Depuis plus d'un an, les ventres gonflent, mais les obstétriciens gynécologues, débordés, ne répondent plus à la demande.

Avoir ses règles n'est pas une partie de plaisir. Mais pour les femmes qui tentent de tomber enceinte, la déception est d'autant plus grande en pigeant dans la boîte de serviettes hygiéniques. Ce combat contre la nature, Julie Marchand, 30 ans, l'a perdu tous les mois pendant deux ans avant de découvrir qu'elle était infertile. Heureusement, elle peut désormais avoir recours à la fécondation in vitro (FIV) gratuitement, grâce à une décision du gouvernement du Québec. Bien que le service soit à l'origine de plusieurs petits miracles pour les familles depuis un an, il représente un véritable casse-tête pour le système de santé, qui peine à répondre à la demande.

Depuis le 5 août 2010, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) assume les frais des traitements, des médicaments et consultations inclus, pour trois cycles stimulés aux hormones ou six cycles naturels, et ce, pour le nombre d'enfants désiré.

Les traitements de fécondation in vitro ne sont offerts que dans les grands centres urbains. Les femmes infertiles des régions doivent donc se rendre au Centre hospitalier universitaire McGill, aux cliniques OVO, Procréa, et au Centre de fertilité de Montréal. En date du 31 juillet 2011, 6410 femmes avaient bénéficié du programme engorgé. Comme la majorité d'entre elles, Julie Marchand a attendu la gratuité de la fécondation in vitro avant d'entreprendre les démarches d'une procréation assistée. «La première implantation seulement coûte 5000 \$ et ce, sans compter les nombreux examens. Mon conjoint et moi ne pouvions nous permettre des frais pareils», explique-t-elle. À la clinique Procréa, le temps d'attente était de deux à trois mois pour un premier rendez-vous. Chez Ovo, la direction a engagé des *fellows*, des étudiants en phase

de sur-spécialisation, afin de suffire à la demande. Malgré les salles d'attente bondées, Julie Marchand a pu voir un gynécologue en deux semaines pour commencer son suivi. Le diagnostic lui a démontré que ses nombreux problèmes de santé la rendent peu ou pas fertile. Pour contrer ce diagnostic considéré comme une maladie par les médecins, la jeune femme prendra des hormones dans quelques semaines, une première étape vers l'enfant tant attendu.

Médecins débordés

La fécondation assistée vient engorger un système déjà débordé par les bébés prêts à naître. Cet engorgement, le Dr Louise Duperron le constate tous les jours à l'hôpital Sainte-Justine. «On est à pleine capacité partout, déplore la chef du département d'obstétrique-gynécologie par intérim. On essaie d'accommoder les patients, en faisant faire les examens de première ligne par les infirmières, par exemple.» Le gouvernement en est même rendu à offrir un «911 de la grossesse», numéro d'urgence auquel les femmes sans suivi sont référées pour trouver une place dans un hôpital de la région. Les professionnels de la santé sont confrontés à la demande incessante: ils se font imposer des patientes par le gouvernement. «Il est difficile d'avoir un suivi lors d'une grossesse, confirme le Dr Louise Lapensée. Certains gynécologues ou médecins de famille ne veulent pas pratiquer d'accouchement. Ce serait plus simple si le suivi était assuré par le médecin de famille d'abord et que l'obstétricien n'ait à intervenir qu'en cas de complication.» Louise Duperron acquiesce. «Nous sommes assurément en manque d'effectifs. Je vois parfois des femmes à 20 semaines de grossesse qui n'ont pas été suivies du tout.» Marie-Ève Bédard, porte-parole du MSSS, nuance la pénurie de ressources après

avoir entendu l'histoire aux urgences de Julie Marchand. «Les gens sont démunis; ils ne savent pas comment accéder à la première échographie, reconnaît-elle. Mais il y a une amélioration à faire pour le suivi, qui peut être assumé par une infirmière, une sage-femme ou un médecin de famille.» Même si les médecins de famille assument certaines tâches, le besoin d'obstétriciens est criant. Il n'y aurait présentement que 432 obstétriciens pour 88 300 naissances annuelles au Québec, un nombre normal selon le Ministère. «La spécialisation n'est pas considérée comme étant en grande pénurie», rapporte Nathalie Lévesque, responsable des relations de presse du MSSS. L'équilibre devrait être atteint d'ici 2015, selon le gouvernement. «Nous n'avons pas eu de données qui mentionne (*sic*) une qualité décroissante, mais aucune statistique n'est disponible présentement», a répondu par courriel l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec après plusieurs tentatives d'entrevue.

Une denrée rare

Au moment de mettre sous presse, Kim Guillemette devrait avoir accouché d'une petite fille. Elle estime avoir eu beaucoup de chance dans la quête d'un gynécologue. Avant de prendre sa retraite, son médecin de famille lui a demandé si elle voulait éventuellement avoir des enfants. «Il m'a donné le papier de référence deux ans avant que j'en aie besoin, explique-t-elle au téléphone, essoufflée de sa grossesse. Il a prédit que j'aurais de la difficulté à en trouver un sinon.» La nouvelle maman a dû prendre des hormones, toutefois, afin d'en arriver là. «Je voyais ma gynécologue à chaque trimestre pendant la première année où j'essayais de concevoir. Finalement, les hormones ont fonctionné au bout de trois mois, se remémore-t-elle, sourire dans la voix. L'attente aurait été beaucoup

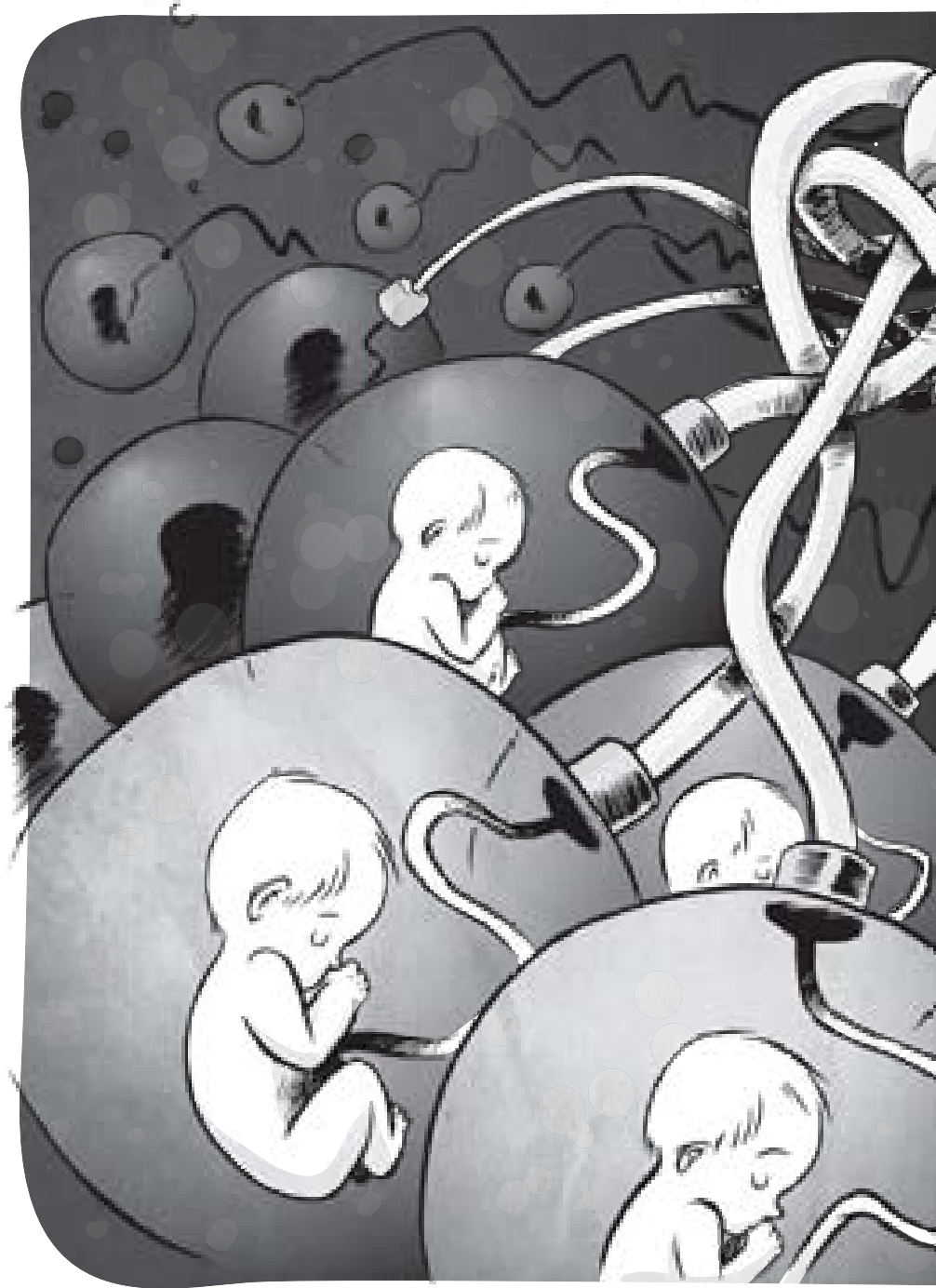
plus longue si je n'avais pas eu de gynécologue.» L'espace occupé par les quelques cliniques de procréation au Québec a doublé, voire triplé, après la mise en place du programme, une première en Amérique du Nord. Selon la porte-parole du MSSS Marie-Ève Bédard, la gratuité de la FIV est «un choix nécessaire» pour le Québec, malgré les médecins qui manquent à l'appel. «Nous anticipons une cohue, concède-t-elle. Mais les délais du premier rendez-vous sont raisonnables.» Quant à la future maman Julie Marchand, elle trouve rassurant le fait d'avoir

quelqu'un qui la suivra du début à la fin de son parcours de grossesse. Chaque rendez-vous à la clinique Ovo la rapproche d'un éventuel

poupon. «J'ai des amies enceintes qui n'ont pas eu de gynécologue, compare-t-elle. Je me trouve chanceuse d'en avoir un.» ◀

L'exception aux règles

Jugeant le service trop accessible, les centres de fertilité se sont toutefois mis d'accord pour refuser les femmes de 43 ans et plus ou ayant un indice de masse corporelle (IMC) de 35 et plus, les chances de réussite étant trop faibles. «À 43 ans, il est prouvé que les femmes n'ont que 1% de chances de tomber enceinte, expose Louise Lapensée, obstétricienne gynécologue à l'hôpital Saint-Luc du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et à la clinique Ovo. On investit des milliers de dollars des fonds publics dans chaque cas. Ce n'est pas parce que c'est gratuit qu'il faut faire n'importe quoi!»



Refuser les enfants pour sauver la planète

La grève des ovaires

Stéphanie Maltais

Pendant que les humains s'arrachent les ressources encore disponibles sur la planète, plusieurs ont trouvé une solution radicale: refuser de se reproduire. Une idée qui va même jusqu'à souhaiter la disparition progressive de l'humain.

La tendance est indéniable ces temps-ci: les vedettes se suivent et se ressemblent à la une des magazines, avec leur ventre arrondi et leur sourire fendu jusqu'aux oreilles. Mais depuis quelques années, certains individus militent pour limiter le nombre de naissances et donner un peu d'air aux sept milliards d'individus qui s'entassent sur la Terre. Connu sous le nom de GINKS (Green inclinations, no kids), ce mouvement popularisé par la blogueuse américaine Lisa Hymas a trouvé écho chez plusieurs écrivains.

L'auteure Stefanie Iris Weiss a lancé récemment le livre *Eco-sexe: Devenez écolo sous les draps et optez pour une vie amoureuse durable*. Elle explique notamment sa décision de ne pas avoir d'enfant pour respecter l'environnement. Jade Jehle, étudiante

en relations publiques de l'UQAM, adhère elle aussi à ce concept. Consciente que les actions de l'humain contribuent à la dégradation de l'environnement, la jeune femme préfère ne pas se reproduire. «Nous vivons sur une planète surpeuplée, où

plusieurs meurent tous les jours de famine. Je souhaite donc adopter des enfants au lieu d'en faire, pour au moins venir en aide à ceux qui font déjà partie de ce monde». Magenta Baribeau, auteure du documentaire *Maman? Non Merci!* qui sortira au printemps, a donné la parole à ceux qui ne veulent pas d'enfants. Elle s'est rendu compte que ce point de vue n'est pas l'apanage des femmes. Ce sont même leurs homologues masculins qui invoquent l'argument écolo pour éviter de devenir papa. «Il y a une grande différence entre les hommes et les femmes sur le désir reproducteur, explique la jeune réalisatrice. Alors que les femmes évoquaient davantage des raisons personnelles que sociales, la gent masculine avait tendance à refuser la paternité pour des raisons politiques et environnementales.» C'est le cas d'Alexis Blanchet-Poirier, technicien en électronique qui travaille dans la fonction publique. «On peut recycler, prendre le transport en commun, voter Parti Vert, mais si on met au monde un être humain qui va produire à lui seul des milliers de tonnes de déchets dans sa vie, toute autre action écologique entreprise ne vaut plus rien», lance-t-il. Tout comme Jade Jehle, il préfère élever un enfant adopté.

Cette position est loin de faire l'unanimité. La présidente fondatrice du Salon maternité paternité, Louise Benoît, trouve inconcevable cette idée de non-reproduction pour des motifs écologiques. Elle concède toutefois que l'intérêt pour l'environnement se fait sentir jusqu'à la liste des exposants du Salon, qui reçoit notamment Équiterre. «De plus en plus d'entreprises pour bébés se tournent vers des produits écologiques, déclare celle qui œuvre auprès des familles depuis 20 ans. Les parents optent de plus en plus pour des couches en coton et veulent nourrir leurs enfants

avec des aliments sans pesticide. On ne voyait pas ça auparavant.»

Pour une extinction pacifique

Pour certaines personnes, abandonner l'idée d'avoir des bébés ne suffit plus et elles vont jusqu'à souhaiter la disparition progressive de l'être humain, le seul moyen de préserver les ressources naturelles de la Terre. Le Mouvement pour l'extinction volontaire de l'humanité en

professeure de sociologie de l'UQAM, sensibiliser la population à la contraception et réduire la pression des mouvements religieux qui font obstacle à la contraception sont nécessaires afin d'avoir un équilibre démographique intéressant. Pour cette membre de l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF), refuser d'enfanter pour des motifs écologiques est un choix qu'on ne devrait pas juger. «Le plus grand progrès féministe du

«Le plus grand progrès féministe du siècle dernier a été de dissocier la femme de la mère. L'important, c'est qu'elles prennent leur décision en connaissance de cause.»

- Francine Descarries, professeure de sociologie à l'UQAM

«Il y a une grande différence entre les hommes et les femmes sur le désir reproducteur. Alors que les femmes évoquaient davantage des raisons personnelles que sociales, la gent masculine avait tendance à refuser la paternité pour des raisons politiques et environnementales.»

- Magenta Baribeau, réalisatrice du documentaire *Maman, non merci!*

est un exemple. Extrémiste pour certains, séduisante pour d'autres, l'extinction humaine est à la source de bien des controverses. «Je ne trouve pas que ça va trop loin, c'est plutôt l'ignorance et le manque d'ouverture d'esprit des gens qui nuisent au mouvement», soutient l'étudiante Jade Jehle. Par contre, les GINKS ne sont pas tous dénatalistes pour autant. La documentariste Magenta Baribeau constate que le phénomène gagne en popularité en Europe, où la population est plus dense qu'en Amérique du Nord. Selon Francine Descarries,

siècle dernier a été de dissocier la femme de la mère. L'important, c'est qu'elles prennent leur décision en connaissance de cause.» Malgré tout, dire non aux poupons est un tabou persistant encore aujourd'hui, peu importe les raisons qui motivent cette décision. La réalisatrice Magenta Baribeau déplore cette situation et souhaite créer un débat de conscience avec son film. «Il y a un blocus dans les médias et personne n'en parle. On s'engage toujours dans un débat quand on dit qu'on ne veut pas d'enfant.»



Illustration: Dominique Morin (www.sputnikmorin.net)

Suivez Montréal Campus sur le Web

Que ce soit sur montrealcampus.ca, Facebook ou Twitter, vous trouverez des articles exclusifs et de l'information au jour le jour.

L'absurdité en politique

Encorner le cynisme

 Vanessa Hébert

Besoin de changements sociaux? Pourquoi se contenter d'une approche traditionnelle? Rires, revendications et manifestations loufoques réclament leur place dans l'espace public. Parce que «sérieux» n'est pas synonyme de mieux.

Tapis dans une foule de manifestants, le spécimen Rhinocéros barrit ses revendications politiques. Veston coloré, corne ornant son chapeau haut de forme, Jean-Patrick Berthiaume, alias Cacereco, manifeste son désir d'une société meilleure. Le directeur du Laboratoire des Sciences et de la Démocratie (LSD pour les intimes) en fait sourciller plus d'un. Une bien drôle d'espèce venue colorer l'espace public.

Comprenant le cynisme des Québécois envers la politique, il lance: «Je suis devenu un politicien honorable, c'est-à-dire un politicien rhinocéros.» Incrédulés, plusieurs citoyens se posent la même question: «Ça existe encore?» Fondé en 1963, le parti frappe l'imaginaire de l'électorat canadien. C'est avec l'idée d'abolir la loi de la gravité ou de faire une allée de quilles rue Sainte-Catherine que la population se laisse entrer dans le cirque. Circonscription Laurier, Montréal 1980, Sonia «Chatouille» Côté arrive même deuxième aux élections, mais les Rhinos se dissipent peu à peu du monde politique.

Encornant le doute, le Parti Rhinocéros revient toutefois à la charge en 2007, après une absence 13 ans. Avec 14 candidats aux dernières élections fédérales, il propose une vision de la politique à leur sauce: un grand bol d'idéologies saupoudrées d'humour, servi dans l'absurdité totale. «Les gens savent qu'ils vont se faire baiser, mais au moins ils vont avoir du plaisir», s'esclaffe Cacereco. À travers cette allusion, son slogan «Jouir du droit de vote» prend tout son sens.

À l'instar du Parti Rhinocéros, d'autres organisations utilisent l'humour pour planter la corne dans la plaie. Amoureux de cette idéologie, The Love Police, mouvement international né en Angleterre, prône le



Encornant le doute, le Parti Rhinocéros propose une vision de la politique à leur sauce: un grand bol d'idéologies saupoudrées d'humour, servi dans l'absurdité totale.

changeement, un câlin à la fois. «On utilise l'absurde parce qu'il y a assez de dramatisation sur tout et sur rien», explique l'un des fondateurs de The Love Police à Montréal, Éric Bouthillette. Charlie Veitch, père du mouvement, propose une autre façon de rejoindre le public. The Love Police possède pour seules armes mégaphones, vérités et ironie mordante. Au bout de leurs bras, une pancarte «Everything is okay». «Ce qu'on prône c'est de baisser le niveau de peur envers l'État policier et d'augmenter le niveau d'affection que les gens peuvent se donner entre eux», explique Marc Laramé, co-fondateur de la faction montréalaise. Le plan d'action est simple: dénoncer la surconsommation, les philosophies derrière les grandes compagnies, les injustices sociales et répandre l'amour. Le tout fait dans une atmosphère de coopération. «On essaie de pousser les gens à se parler», dit Éric Bouthillette.

«Rhinoféroce»

Le Néo-Rhino de la circonscription Rosemont-La-Petite-Patrie fait un clin d'œil aux empereurs romains, promet «du pain tranché et des jeux vidéo». Promesses en l'air, serments rigolos, c'est une brise humoristique. «Nous, plutôt que de rire des gens, on rit

de ceux qui rient d'eux», se marre Cacereco. Les dernières statistiques de citoyens s'étant rendus aux urnes démontrent le je-m'en-foutisme aigu d'une population qui ne se reconnaît plus dans l'arène politique. «Ceux qui ne vont pas voter, c'est exactement comme prendre un fusil, le charger, marcher vers un fanatique, lui donner et se retourner en se disant: "Ben non il ne me tirera pas".» Prenant la situation par les cornes, les Rhinocéros ont un objectif: une repolitisation sociale. En leur sens, cette quête d'une réappropriation du politique peut se faire tant avec une réponse positive ou négative. «Si on peut motiver les gens à être en maudit contre nous en se disant: "Non, je ne veux pas qu'un gars comme ça soit élu." Pour qu'ils aillent voter, tant mieux!» Pour le Néo-Rhino Jean-Patrick Berthiaume, tout le monde peut être un comique aux revendications politiques: «On est déjà sept milliards de membres, désabonnez-vous.»

Fruits de leur amour

Pour The Love Police, le meilleur ratio de force est le nombre. Quoique actifs dans les médias sociaux, ils misent sur les contacts directs en prenant la rue d'assaut. «Commence par aller chercher la masse. Déranger la

masse. Se mettre dans la masse et se faire entendre», élabore Éric Bouthillette. Si la police traditionnelle possède menottes et matraques, The Love Police véhicule ses messages via câlins et phrases ironiques. Pour éviter que les passants se sentent agressés, les membres utilisent la psychologie inversée et modulent le ton donné à leurs informations. «Souvent, quand les policiers arrivent pour nous arrêter, les gens leur disent à eux d'arrêter. Que ce qu'on fait, on a le droit de le faire et qu'ils nous laissent le faire», lance Marc Laramé. Même si l'amour est l'ingrédient secret de la recette, Éric Bouthillette souligne l'importance de ne pas s'éparpiller dans les informations floues ou fausses. «Si tu parles en "déséduquant" les gens, tu fais exactement ce que l'autre en face fait.» Moyens de revendications hors normes, la véritable absurdité ne réside pas selon eux au sein de leur mouvement, mais dans ce qu'ils dénoncent. Comparant littérature pour enfants et politique, Cacereco résume bien cette perception du monde politique: «J'ai trouvé qu'il y avait moins de fiction que dans les trucs de politiciens.» ◀

Photo: Vanessa Hébert

Le cancer aux enchères

Moustaches pour les hommes, obscurs statuts pour les femmes. Ces derniers jours, les réseaux sociaux sont pris d'assaut par les philanthropes. Tandis que la gent masculine affiche sa pilosité supralabiale pour sensibiliser au cancer de la prostate, à l'occasion de la campagne annuelle Movember, la gent féminine réplique à l'aide de statuts Facebook «secrets» en soutien à la cause du cancer du sein. L'idée? Remplacer le mois de son anniversaire par une ville et la date par un nombre de jours. Exemple: 25 jours à Londres. Boum! «L'actualisation constante des statuts a fait que de nombreuses personnes ont pris conscience du problème», expliquent les promoteurs de la chaîne de solidarité. Autres messages placardés mur à mur. «Si vous avez quelqu'un qui a lutté contre le cancer et est décédé, ou quelqu'un qui se bat toujours, copiez ceci pendant 1 heure dans votre statut en guise de respect et de souvenir.» Un, deux, trois dépêches du genre par jour. Voilà: du respect, du souvenir, de la sensibilisation et puis quoi?

Le cancer de la prostate est rendu *in*: bandant. Party Movember, concours Movember, défis Movember: la tumeur du trou de cul a des airs de kermesse. Presque le goût de la *choper*, tellement c'est *hype*. À quand la *mouspatch* pour vaincre le cancer du poumon, la *mousnatch* pour enrayer le cancer des ovaires et la *mousThatcher* pour guérir le cancer du cœur?

Les filles peuvent même voir progresser leur «mo» sur leur photo de profil, une moustache virtuelle commanditée par Rickard's Red. «Défiez vos *mo bros* et *mo sistas* dans une série de duels épiques», argue la page Facebook du brasseur, sans jamais évoquer les mots — trop répugnants pour l'image de la marque, sans doute — «cancer» et «prostate». Molson a pour sa part son escouade «Molstache» (Suggestions gratuites pour Kraft et Kellogg: la Moustard et les Mouslix).

Pour le cancer du pancréas, du foie, du cerveau, de l'oreille, du colon, de la peau ou des os, plus difficile de rallier les masses. Il faudra trouver un coup de génie pour rivaliser avec les cancers à la mode, dont le plus commercialisable est sans doute celui du sein. Soutiens-gorges rose cancer, promotions réservées aux femmes, sans compter toutes les starlettes qui ont montré leurs tétons pour la cause. Presque hâte que le postérieur ait sa tumeur maligne: combien seront-elles à baisser leur petite culotte?

Tangiblement plus que le réchauffement climatique, le cancer est un fléau fédérateur. Pas d'opposants. Pas étonnant que les entreprises en fassent une solution miracle pour soigner leur réputation. Et puis quoi?

Est-ce que toutes ces nobles manifestations virtuelles se traduisent par une réelle prise de conscience sur l'importance des tests de dépistages? Par un réel recueillement collectif? Ou participent-elles principalement à un souci de *coolitude* individuel? Sans doute un peu des dix.

Reste que la santé publique et la recherche ne devraient pas être hiérarchisées et subventionnées par la philanthropie, la charité et les modes, mais par des choix sociaux qui concernent l'ensemble des citoyens. Les priorités ne devraient pas être guidées par de bons *flashes* de pub, mais par l'intérêt de tous. Ce qui me ramène à la question: pourquoi la prostate et le sein? Pourquoi pas l'endomètre, l'œsophage ou le rhabdomyosarcome? Vous verriez, vous, Budweiser s'associer aux rhabdomyosarcomes?

Question sensible

Sensibiliser, oui, mais dans le flot de sollicitation, de sur-sollicitation, tout temps investi et tout dollar investi viennent avec leur coût d'option. Encore que les pages Facebook, aussi débordantes de photos quotidiennes de moustachus et de statuts sibyllins, mettent rarement de l'avant l'importance de la sensibilisation.

La peau des manteaux n'est pas assez grande pour accueillir l'épinglette de toutes les fleurs du mal. Les préoccupations doivent être systémiques, constantes et durables. Les solutions ne poussent pas au-dessus de la lèvre supérieure ou dans les statuts Facebook, mais dans les laboratoires de recherche et dans les ministères. En ce sens, l'initiative récente du ministre de la Santé, Yves Bolduc, de revoir l'inclusion de certains médicaments anti-cancer coûteux dans les soins payés par l'État semble beaucoup plus pragmatique.

Aussi vaillantes, aussi sincères soient les initiatives en ligne, le cancer est trop grave pour qu'il soit vendu aux enchères, pour qu'il devienne un porte-parole efficace plutôt qu'un fléau à éliminer. En souhaitant, quand même, un bon party et une bonne pinte de Rickard's aux *bros* et aux *sistas* de Movember...

Charles-Éric Blais Poulin
Chef de pupitre Société
societe.campus@uqam.ca



Publication d'œuvres posthumes

Apostropher les morts

Émilie Bergeron

Lorsqu'un auteur laisse en deuil une démarche créatrice entamée, la publication devient beaucoup plus ardue. Volonté artistique, mise en marché et partage des connaissances se chevauchent dans un cafouillis testamentaire bien loin de l'inoffensif manuscrit.

Kafka avait fait jurer à ses comparses de brûler tous ses écrits à son décès. Ils ont décidément failli à leur promesse, puisque nombre de ses ouvrages ont été rendus publics après sa mort. Aujourd'hui, la publication d'œuvres posthumes fait face à d'autres contraintes que l'unique pudeur de l'artiste, tant légales, artistiques que morales. Lorsqu'une œuvre est publiée

c'est très difficile de savoir la portée que voulait avoir l'artiste. L'œuvre échappe toujours un peu à l'auteur lui-même.» En ce sens, nul ne peut prétendre être garant de ce que voulait initialement l'auteur, à moins qu'il n'ait laissé des directives bien claires. S'il ne dresse pas noir sur blanc ses legs littéraires, Bertrand Laverdure, poète montréalais, conserve toutes les traces de ses écrits.

ses chroniques déjà parues dans le quotidien montréalais *Le Devoir*. «Peut-être bien que c'est un assemblage auquel l'auteur n'aurait pas pensé lui-même», admet l'éditeur François Hébert. Les quarante pages n'auraient probablement pas pu être publiées à elles seules, puisque le récit est inachevé. Nelly Arcan est un exemple à part. Les circonstances de sa mort ont laissé autant de manuscrits que de vérités incomplètes. «Son talent est incontesté et il s'inscrit dans une vie littéraire limitée dans le temps», exprime Frédéric Thibaud. De là s'observent des écrits figés dans la temporalité. «Les morts ont toujours raison parce qu'ils décèdent soudainement. Alors on mesure, on invente l'impact que l'artiste aurait pu avoir.» Le poète Bertrand Laverdure ne croit toutefois pas que le suicide de Nelly Arcan ait glorifié l'ensemble de son œuvre. «Je rapprocherais son cas de celui de Romain Gary. Savoir que cet auteur respecté par les lecteurs et par les universitaires s'est suicidé change-t-il quelque chose à la perception de son œuvre? Oui, certes, mais pas au point d'y ajouter de la gloire.» Bien que l'envie d'entrer dans une logique de psychanalyse ou de philosophie puisse être forte dans de tels cas, visiblement, les vrais férus de littérature n'y verraient généralement pas plus qu'une «mise en relief d'un drame qui va teinter l'œuvre», selon le poète.

«Les morts ont toujours raison parce qu'ils décèdent soudainement. Alors on mesure, on invente l'impact que l'artiste aurait pu avoir.»

- Frédéric Thibaud, enseignant en littérature, théâtre et cinéma au Collège de Maisonneuve

après le décès de son auteur, elle est prise en charge par ses héritiers. Ils disposent des droits d'auteur, mais doivent décider avant tout s'ils la publient ou non, en fonction de la volonté du défunt. Pour François Hébert, éditeur aux Herbes Rouges, s'il y a une personne mieux placée pour comprendre l'œuvre, bien avant le successeur de l'auteur, ce serait l'éditeur. «C'est l'héritier qui entame les démarches, mais c'est l'éditeur qui tranche.» Bien souvent, ce dernier a suivi l'artiste au fil de ses publications. Il n'en reste pas moins qu'à chaque manuscrit, son combat. D'abord, tout dépend de l'état d'achèvement. «C'est une question de respect pour l'auteur.» Si une œuvre est incomplète, il est bien entendu impossible de la compléter, sauf grâce à une préface ou à un épilogue.

«En travaillant comme documentaliste pour une société d'histoire à Montréal, j'ai été fortement sensibilisé à la pertinence de tout garder ce qui concerne la pratique d'un métier à une époque donnée», explique-t-il. La pudeur n'est pas de mise pour ce testament hétéroclite. «En ce qui a trait à mes fonds de tiroir, les gens feront bien ce qu'ils veulent avec, si ça peut avoir un intérêt quelconque», ajoute-t-il humblement. Tous s'entendent pour dire que la publication d'œuvres posthumes doit se décider au cas par cas. Les Éditions du Boréal publieront le 15 novembre prochain *Le camp des justes*, de Gil Courtemanche, décédé

«En ce qui a trait à mes fonds de tiroir, les gens feront bien ce qu'ils veulent avec, si ça peut avoir un intérêt quelconque»

- Bernard Laverdure, poète

Frédéric Thibaud, enseignant en littérature, théâtre et cinéma au Collège de Maisonneuve, considère que les héritiers sont bien souvent les moins bien placés pour faire honneur à la démarche artistique de l'auteur. «Bien souvent ce qui les motive, c'est de toucher l'héritage. D'ailleurs,

en août dernier. Le livre comportera un extrait inédit de quarante pages sur la problématique de l'immigration illégale. S'ajoutera un assemblage de plusieurs de

Avoir le mot juste
La loi sur les droits d'auteur est en constante évolution depuis plus de 200 ans, explique M^e Marcel Lacoursière, avocat en droit



Courtoisie: Dominique Thibodeau

Les Éditions du Boréal publieront le 15 novembre prochain *Le camp des justes*, de Gil Courtemanche, décédé en août dernier.

de l'information et des affaires. «On parle d'une œuvre du moment où l'on accouche d'une idée sur papier», explique le juriste. Si les critères législatifs sont nébuleux quant à ce qui est considérable en matière d'art, la nature même d'une œuvre n'entre pas en ligne de compte. «De toutes façons, qui peut décider quel contenu aurait plus d'importance qu'un autre? Ça change d'une personne à l'autre. Je ne vois pas pourquoi la loi se donnerait ce droit ni comment elle pourrait y trouver un équilibre.» Pour l'heure, si équilibre il y a, il réside dans la durée de la protection accordée aux écrits. Dans le cas des œuvres posthumes, les droits d'auteur s'appliquent pendant les 50 années suivant le décès de son créateur. «Le but des droits d'auteur, c'est d'accorder une valeur économique à l'œuvre en question. Il faut également que la population y ait accès dans une perspective d'universalité, de partage des idées», précise M^e Lacoursière. Entre alors en jeu un paradigme plus grand,

celui de la diffusion versus la propriété intellectuelle. «Le 20^e siècle a cristallisé le fait qu'une idée appartient nécessairement à quelqu'un», poursuit Frédéric Thibaud, dans le milieu de l'enseignement depuis une quinzaine d'années. L'auteur peut difficilement apposer ses contraintes avant de s'éclipser, ni veiller à

la fidélité des héritiers et de l'éditeur au moment de publier. L'écrivain Bertrand Laverdure est d'avis que la trahison est inévitable. «La meilleure façon de contrôler ce que l'on publiera de nous après notre mort est de ne rien conserver et de tout brûler. Sinon, de toute manière, nous serons trahis après notre mort, de quelque façon que ce soit.» ◀

1230, rue Saint-Denis
2 8 8 - 0 1 2 7

La conservation de l'art ecclésiastique

Dieu en vitrine

Catherine Lévesque

Si la religion s'envole, le patrimoine reste. Depuis quelques décennies, les lieux de culte se battent pour immortaliser l'art préservé au fil des siècles.

Accroché au mur, le portrait de sainte Marguerite d'Youville voit défiler chaque jour des femmes de foi à la chevelure blanche. En marchette. Ou avec une démarche hésitante. Près du brouhaha concordien, un calme apaisant règne au couvent des Sœurs Grises, à Montréal. Sœur Réjeanne Grand'maison connaît chaque statue, chaque tableau de la maison-mère, où elle

est d'une valeur inestimable. Heureusement, d'autres institutions, religieuses ou non, recueillent les trésors orphelins. «On se fait souvent appeler pour héberger des œuvres, confirme Chantal Turbide, conservatrice de l'Oratoire Saint-Joseph. Mais on ne peut pas tout prendre par manque d'espace.» Dans la région de Québec, plusieurs congrégations se transforment aussi en musées ou en hôtels historiques.

«Les religieuses accumulent un patrimoine et sont conscientes de son importance. Tout cet art est associé à leur dévotion.»

- Christine Cheyrou, directrice-conservatrice du Musée des Ursulines depuis 22 ans

œuvre depuis la fin de son adolescence. Mais les temps sont durs pour les religieuses. Partout dans la Belle Province, églises et couvents ferment, faute de fidèles. Dès l'automne 2012, les 130 sœurs devront se résigner à déménager à Rosemont, laissant leur patrimoine artistique derrière elles. «C'est un sacrifice qu'il faut faire, explique sœur Grand'maison avec sérénité. Ça va surtout être dur de laisser notre chapelle.» Avec ses trois autels en marbre blanc, ses vitraux colorés en rosace, ses statues peintes sur verre et ses toiles immenses de la vie de Jésus, ladite chapelle

Les Sœurs Grises, quant à elles, lèguent leurs biens culturels à de jeunes adultes. La maison-mère de la rue Guy, à Montréal, abritera les Beaux-Arts de Concordia et quelques résidences universitaires. L'institution ne pourra pas modifier le couvent, classé bâtiment historique depuis 1976, comme bon lui semble. Sœur Grand'maison se rassure avec la perspective que les œuvres y seront traitées à leur juste valeur. «La chapelle pourrait servir de lieu d'exposition pour les étudiants en art», concède-t-elle. «Plusieurs événements ont lieu dans la chapelle

déjà, confirme Christine Mota, porte-parole de l'Université Concordia. Mais il est trop tôt pour prévoir ce que nous ferons.»

«Les religieuses accumulent un patrimoine et sont conscientes de son importance, constate Christine Cheyrou, directrice-conservatrice du Musée des Ursulines depuis 22 ans. Tout cet art est associé à leur dévotion.» Composé de mobilier, d'instruments de musique, mais aussi de peintures confisquées lors de la Révolution française, le musée des Ursulines reflète la mission d'enseignement des religieuses à une époque bien précise. «Nous exposons le patrimoine, mais aussi l'histoire de la communauté, ajoute la directrice. Il s'agit d'une époque particulière, de la formation d'un pays.» Pour sœur Grand'maison, les parcelles d'histoire se retrouvent un peu partout dans son couvent, racontant la vie de sainte Marguerite d'Youville au 18^e siècle. «On a gardé tout ce qu'elle possédait, annonce la religieuse avec fierté. On savait qu'elle allait se faire canoniser.» Béatifiée en 1959, la fondatrice des Sœurs Grises a été canonisée par Jean-Paul II en 1990.

La bureaucratie restaurée

Si un lieu catholique est détruit ou utilisé à d'autres fins, des procédures sont entreprises par les instances religieuses pour la

disposition en bonne et due forme des œuvres. Chaque archevêché a la responsabilité des églises de sa région. Dans le cas des congrégations, toutefois, la Commission pontificale pour les Biens culturels de l'Église, à Rome, légifère sur les décisions à prendre en ce qui a trait à l'héritage de celles-ci. «Les mesures entreprises sont variables, explique Jocelyn Groulx, directeur du Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ). Les œuvres peuvent devenir des bien patrimoniaux, être conservées dans des musées, dans d'autres paroisses. Elles ne sont pas vendues à des particuliers.» Malheureusement pour les collectionneurs, un suivi

«Les mesures entreprises sont variables. Les œuvres peuvent devenir des bien patrimoniaux, être conservées dans des musées, dans d'autres paroisses. Elles ne sont pas vendues à des particuliers.»

- Jocelyn Groulx, directeur du Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ)

strict est effectué de la part de la Commission à Rome et des archevêchés pour veiller à ce que l'art religieux reste dans la province.

En vertu de la Loi sur les biens culturels, les instances religieuses peuvent accéder à la restauration de leur patrimoine avec la bénédiction

monétaire du ministère de la Culture et du CPRQ. Ce sont eux qui décident quelles œuvres seront restaurées dans l'année et lesquelles auront la priorité. Comme plusieurs lieux de culte à caractère historique, l'Oratoire Saint-Joseph bénéficie des subventions accordées par le CPRQ pour accéder aux services du Centre de conservation du Québec. «L'aide nous permet de restaurer les œuvres importantes, comme le grand orgue Beckerath, construit en 1959. Mais on paie les restaurations artistiques plus modestes nous-mêmes», précise leur conservatrice, Chantal Turbide. Le musée des Ursulines, lui, fait des demandes de restauration

est insuffisante, le CPRQ ne subventionnant qu'une dizaine d'œuvres par année, fresques, statues et orgues inclus. «On a 500 000\$ à donner annuellement. Il est sûr qu'on doit faire des choix», tranche Jocelyn Groulx. La pression s'intensifie pour les institutions qui hébergent les œuvres orphelines. Chaque demande est donc examinée avec précaution, question de voir si elle est en bon état. «En acceptant de prendre une œuvre sous sa responsabilité, il faut avoir les moyens de l'assumer financièrement pour la restauration et avoir assez d'espace pour l'entreposer», fait remarquer la conservatrice de l'Oratoire saint Joseph, Chantal Turbide. Malgré l'immensité du lieu de pèlerinage, les dons ne peuvent être tous acceptés. «Nous priorisons ce qui fait partie de notre vocation, comme la sainte Famille et saint Joseph.» À l'aube d'un déménagement imminent, les Sœurs Grises gardent le moral. Sœur Grand'maison s'affaire à offrir des tours guidés du couvent comme elle le fait depuis 22 ans. Sur un mur, un poème humoristique qui illustre bien l'optimisme de ces femmes «grisées par la charité». On peut y lire que les religieuses se réjouissent de finir les jours à l'université et non à l'hospice, tout en comparant Dieu au recteur de Concordia. ◀



Abonnement de soutien à Montréal Campus

Envoyez vos dons à :

Montréal Campus, C.P. 8888, succ. Centre-Ville, Montréal, H3C 3P8
ou déposez-les en personne au local V-1380 (209 Ste.-Catherine Est)

Oui, je soutiens, financièrement le journal Montréal Campus pour la somme de _____ \$

Nom _____

Adresse électronique _____

Je voudrais recevoir la version numérique à l'adresse ci-dessus

Je continue à le prendre en présentoir

Baromètre

Cinéma

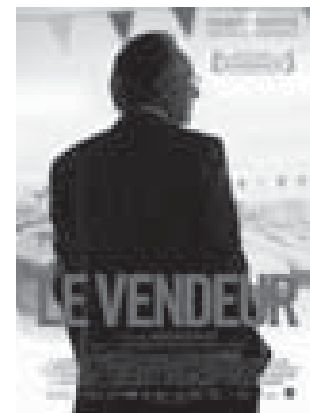
L'hiver de force

Michaël Poirier Martin

À contre-sens d'une industrie pratiquement montréalaise, Sébastien Pilote prouve qu'il est toujours possible de s'établir en région pour faire du cinéma. Ancien programmeur au festival Regard sur le court métrage au Saguenay et résident de Chicoutimi, le cinéaste croit en des films locaux et rassembleurs. Son premier long métrage, *Le Vendeur*, exprime une crainte connexe: la triste réalité de l'exil des travailleurs

vers les villes sous un capitalisme oppressant, situation ouvrière transposable à l'industrie cinématographique. Sorte de variation sur les thèmes de son court métrage primé *Dust Bowl Ha! Ha!*, le film de Sébastien Pilote suit un habile vendeur d'automobiles accumulant depuis des années les titres de vendeur du mois au concessionnaire en face de chez lui. Entouré de sa fille, de son petit-fils et de ses collègues, Marcel trouve le bonheur au milieu d'une petite ville mono-industrielle en déclin. Mais quand le malheur commence à se propager autour de lui, il ne peut que prendre conscience de ses réelles responsabilités.

Alors qu'une «nouvelle vague» de cinéastes québécois s'applique à cerner le réel avec une mise en scène âcre et radicale, Pilote adopte un style bien différent. Alliant un découpage classique et une caméra-épaule au cœur des sentiments, le cinéaste offre une réalisation remarquable, portée par des gros plans très maîtrisés et touchants. Mais surtout, le film dresse une ambiance chaleureuse où la solidarité communautaire est omniprésente. Évitant tous les pièges du «film de région», *Le Vendeur* est écrit et réalisé par un homme de terrain sensible, qui connaît bien les gens qu'il nous montre et qui fait la différence entre préjugés et vérité.



Un film très humain construit de petits moments émouvants et fort de performances d'acteurs authentiques.

Le vendeur, de Sébastien Pilote, Québec/Canada, 105 min. En salles le 11 novembre.

Livre

Les Oliviers et la bête

Thomas Dupont-Buist

«La mort convoque. C'est ainsi. Elle nous écarte pour un temps du rythme du monde et nous met en arrêt.» Le tocsin a sonné, mais personne ne l'a entendu. C'est souvent ainsi lorsque quelqu'un meurt, on n'entend pas l'alarme, seulement le glas. Zio Négus est mort et comme chaque fois qu'un vieillard meurt c'est «une bibliothèque qui brûle», comme le disait si bien l'écrivain malien Amadou Hampâté Bâ. Singulier

personnage que Zio Négus, il aura fallu attendre sa mort afin que les habitants de cette petite ville de Sicile puissent réaliser ce qu'il représentait. Cette atmosphère, dans laquelle nous emporte le premier récit de *Les Oliviers du Négus*, dernier recueil de nouvelles du français Laurent Gaudé, est tirée du récit éponyme qui ouvre le bouquin. Gaudé, véritable cousin d'un Maupassant ou d'un Poe, ne s'essouffle pas après avoir obtenu le Goncourt pour son roman *Le soleil des Scorta* en 2004. Dans quatre nouvelles aux antipodes, il parvient toutefois à réunir quelques thèmes récurrents qui donnent corps à l'ouvrage. On est dans la

mort, la guerre, dans notre rapport à la nature et son rapport à nous. Le surnaturel est omniprésent même s'il est loin d'occuper l'avant-plan. C'est bref et puissant comme les petits chapitres de deux à trois pages employés. Chaque fois, c'est dans la tête du personnage qu'on évolue, libres de suivre ses pensées à un moment critique de sa vie. Et on saute d'un univers à l'autre. *Le bâtard du bout du monde* nous emporte aux côtés d'un centurion romain. Il assiste à la chute de Rome après avoir rencontré d'étranges barbares aux confins de l'empire. Véritable messenger de la mort, il nous livre un dernier discours sur la grandeur

de Rome, mais celle aussi, de la «bête», cette incarnation de la mort qui sévit partout dans un étrange chaos. Dans *Je finirai à terre*, Gaudé met en scène la vengeance de la terre sur les hommes qui n'ont cessé de la pilonner impunément, au fil des guerres. Coup de cœur au dernier récit qui nous met dans la peau d'un juge sicilien, constamment menacé par la mafia, qui voit la mort à chaque coin de rue. Il relate cette guerre d'un autre type, l'immense conviction de ces juges qu'on tente d'écraser à coup d'argent sale et d'explosifs.

Les Oliviers du Négus, Laurent Gaudé, Actes Sud/Léméac, 2011, 158 p.

Expo

Alliances explosives

Sandrine Champigny

Big Bang est à l'image d'un sac de friandises. Coloré, attrayant et surtout extrêmement savoureux. Avec cette magnifique exposition, ce sont tous les sens qui plongent pour apprécier un amalgame inattendu d'œuvres de la collection du Musée des Beaux-Arts de Montréal (MBAM) et de créations originales. Royaume des rencontres improbables, *Big Bang* éclaire avec un jour nouveau la collection du MBAM en donnant le mandat à des artistes canadiens de tous les horizons de créer une nouvelle œuvre à partir d'un

item de la collection du Musée. Réunis pour célébrer le nouveau pavillon d'art canadien et québécois, les Melissa Auf Der Maur et Nancy Huston de ce monde s'allient pour créer des œuvres totalement nouvelles et brillantes d'éclectisme. Une boîte à encens japonaise qui inspire Marie Chouinard à créer *Paradisi Gloria* pour illustrer le bourgeon non éclos de l'identité sexuelle ou encore la *C2 Chair* de Patrick Jouin enjolivée par des chaises en plastique et une mélodie au piano, issus de la collaboration de Jean Verville et de Pierre Lapointe ne sont qu'une partie des créations qui sont exposées au MBAM. Ces rencontres improbables se retrouvent toutes expliquées sur un cartel géant accompagnant chaque œuvre faisant le récit de la rencontre de l'artiste avec le MBAM



et l'œuvre choisie. C'est une extraordinaire façon de faire découvrir les arts que de demander à des artistes aussi connus et aussi réputés de revisiter des œuvres qui commençaient peut-être à prendre un peu la poussière. Je lève mon chapeau à *Big Bang* qui n'ignore aucune des facettes de l'art en osant allier art visuel et design avec

architecture et littérature. Une ode à la créativité où j'ai croisé des enfants comme des personnes âgées, des novices de l'art comme des initiés, où l'art est mis de l'avant sous tous les angles.

Big Bang est présenté du 6 novembre au 22 janvier au Musée des Beaux-Arts de Montréal, entrée libre.

En coulisse

Made in Québec

Faire mousser la culture de chez nous sur la scène internationale. C'est ce que promettent les ministres de la Culture et des Finances avec le nouveau Fonds Capital Culture Québec. Avec son enveloppe budgétaire de 100 millions de dollars, le projet fait sans doute bien jaser dans les coulisses des productions maison.

Il avait d'abord été annoncé dans le budget provincial présenté au printemps dernier. Il est maintenant réalité, sa création ayant été officialisée le 2 novembre par un décret ministériel. Mis sur pied pour huit ans, minimum selon le ministre Bachand, il sera financé en grande partie par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Cette dernière, qui assure déjà une bonne partie de la mise en marché de notre culture à l'étranger, déboursa un autre 60 millions pour envoyer nos films, livres, spectacles et autres biens artistiques à l'extérieur de nos frontières. Les 40 millions restants seront assurés par le Fonds de solidarité FTQ.

Donc, voilà. 100 millions pour que nos artistes rayonnent, pour que notre culture voyage un peu partout dans le monde. L'idée est belle, avouons-le.

Mais n'allez surtout pas croire que l'argent ira à qui le veut bien. Les deux investisseurs publics s'attendent en effet à récolter des sous avec ce projet qu'ils espèrent en or.

La formule sera simple si l'idée de créer pour l'étranger vous intéresse. Elle fonctionnera à la manière d'un prêt à faible intérêt étalé sur une période plutôt longue, mais encore indéterminée.

Pour y être éligible, des conditions, encore une fois, d'une simplicité alarmante. Déjà, avoir un peu d'argent est un atout, car le Fonds ne débloquera qu'un maximum de 40% du budget nécessaire à la création. Le ministre des Finances l'a d'ailleurs précisé en point de presse. «Le promoteur doit [être prêt à] mettre des capitaux.» Le Fonds n'en étant pas un de subvention, mais plutôt un de participation.

L'autre carte à avoir en main est celle du projet à rendement. L'argent ne sera donc pas accordé au projet le plus méritant, mais bien à celui qui risque d'être le plus payant. Et là-dessus le ministre a été bien clair. Pour que le Fonds dénoue les cordons de sa bourse, il faudra que le projet, de quelques natures artistiques qu'il soit, démontre qu'il a «une espérance de rendement, sinon il n'y aura pas d'investissement».

Résumé rapide. Avoir de l'argent et être générateur de profits. Dans ma tête à moi, ce n'est peut-être que dans la mienne, ce ne sont généralement pas les promoteurs de ce genre qui nécessitent un coup de pouce. Surtout lorsque ce dernier avoisine les deux millions de dollars... minimum!

Dans un autre ordre d'idée, les gigueurs, conteurs et autres artisans de notre héritage culturel peuvent enfin se réjouir. Plus d'un an après le dépôt du projet de loi 82 sur la protection du patrimoine culturel, les modifications la concernant ont finalement été adoptées à l'unanimité à l'Assemblée générale le 19 octobre dernier.

Le nouveau cadre légal inclura, entre autres, les paysages patrimoniaux et le patrimoine vivant. Celui-là même qui nous confère notre identité. Le Québec joint ainsi sa voix à celles des 137 autres États qui ont ratifié la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel depuis 2003.

La nouvelle loi n'entrera cependant pas en vigueur avant un an. C'est encore un peu loin, mais mieux vaut tard que jamais!

Florence Sara G. Ferraris
Chef de section Culture
culture.campus@uqam.ca

*** Yogourt aux fruits 1.99\$**

Valide seulement aux DD de la Place Dupuis et du métro Berri jusqu'au 24 juin 2012



10% DE RABAIS SUR PRÉSENTATION DE VOTRE CARTE UQAM

**Sauf sur spéciaux*

Placez votre publicité dans le journal le plus lu à l'UQAM



Rémi Plourde
514 987-7018 / publicite.campus@uqam.ca




Librairie Marché du livre

À deux pas de la Grande Bibliothèque
801, de Maisonneuve Est
(angle Saint-Hubert, métro Berri-UQAM)
Montréal QC H2L 1Y7

514 288-4350

Littérature - Art - Référence - Nouveauté
Plus de 10 000 bandes dessinées en librairie

OUVERT 7 JOURS DE 10H À 21H

Livre, bande dessinée, disque, CD + DVD d'occasion



799, avenue du Mont-Royal Est
(angle Saint-Hubert)
Montréal QC H2J 1W9

514 523-5628

La BOUQUINERIE du plateau



Depuis plus de 25 ans

*Toute la technologie à votre service
Tous les services au même endroit*

CHD
CENTRE DENTAIRE DE HAUTE TECHNOLOGIE DU QUÉBEC

Dre Joëlle Marcil
Chirurgien Dentiste

Dre Roxane Katiya
Chirurgien Dentiste

URGENCE 514.524.6848
1823, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec)
www.centredentairedehautetechnologie.com

Orthodontie invisible - Invisalign

Membres de l'A.S.E.Q.

- Métro Papineau
- Métro Sherbrooke
- 45 coin Sherbrooke Ligne verte
- 24 est coin Papineau Ligne orange

Complice de votre quotidien... à deux pas de l'UQAM.

rabais étudiant 10% sur marchandises et services sélectionnés chez les marchands participants.

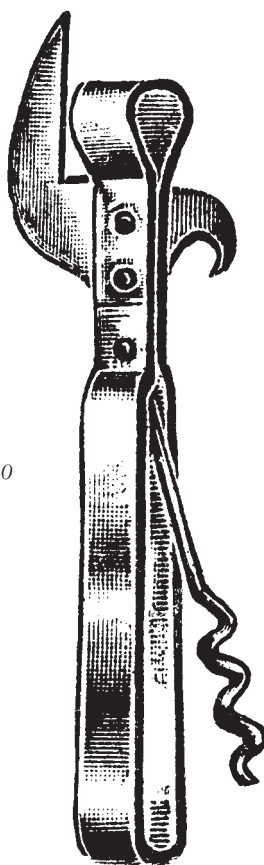


Berri-UQAM

845, rue Sainte-Catherine Est, à l'angle de la rue Saint-Hubert
Téléphone : 514 284-3566



Place Dupuis



depuis 1980

FIG. 4 - TIRE - BOUCHON

BURGERS, VÉGÉBURGERS, FRITES ET VINS DE PLAISIR...

La paruse®

302, RUE ONTARIO EST
MONTRÉAL H2X 1H6 T : 514 842.2040

BANQUE DE SPERME
RECRUTEMENT DE DONNEURS

De nombreux couples souffrent d'infertilité reliée à des anomalies du sperme ou même à une absence de spermatozoïde. Souvent, la seule façon de réaliser leur rêve d'être parent est de bénéficier d'un don de sperme.



LE DON DE SPERME EST UN ACTE SOCIAL DIGNE DE RESPECT ET DU PLUS GRAND SÉRIEUX

La banque de sperme d'ovo cryo est à la recherche de donneurs de sperme anonymes, âgés entre 18 et 40 ans en bonne santé.

Pour prendre rendez-vous ou pour obtenir davantage d'informations, contactez la responsable de la banque de sperme au 514.798.2000 ext 154 ou par email à v.audet@cliniqueovo.com.

Tous frais de déplacement seront remboursés.

Aider à créer la vie!



OVO
CRYO

Les candidats au don bénéficieront d'examen respectant les normes de Santé Canada.

8000, boul. Décarie, bureau 600 Montréal (Québec) H4P 2S4
t. 514.798.2000 e. message@cliniqueovo.com w. cliniqueovo.com